Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-267310092-20260929-2026_09_29_D21-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/10/2026
Publication : 05/10/2026

CIAS - L'Action Sociale à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 29 septembre 2026

Albertville, Ailondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Ragnaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni le Mardi 29 septembre 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16
Nombre d'administrateurs présents :
17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°03
18 administrateurs présents à partir de la délibération n°04

Nombre d'administrateurs représentés :
6 administrateurs représentés jusqu'à la délibération n°03
7 administrateurs représentés à partir de la délibération n°04

Administrateurs présents :

Guillaume	BEDHET *(à partir de la délibération n°4)*
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
Gérard	GIULIANI
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Monique	NAGORNY
Virginie	NAIRE
Sandrine	POIGNET
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Lucie BLANC	Ayant donné pouvoir à Lina BLANC
Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Carole FONTAINE	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET (à partir de la délibération n°04)
François GAUDIN	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Patrick LATOUR	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO
Marie-Pierre OUVRIER	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Virginie VERNAZ	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Petite enfance – Convention relative aux actions de soutien à la parentalité dans le cadre du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents en Savoie – Attribution d'une subvention

Rapporteur : Maguy RUFFIER

La politique de soutien à la parentalité constitue un axe fort de l'action sociale et éducative sur le territoire d'Arlysère.

Le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), piloté par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Département de la Savoie et l'État, vise à conforter les parents dans leur rôle éducatif, valoriser leurs compétences et favoriser les échanges de pratiques.

Chaque année, le CIAS Arlysère propose sur le territoire « Le Printemps des Marmots » comprenant plusieurs actions de proximité (groupes de parole, ateliers parents-enfants, conférences thématiques).

Dans ce cadre, le CIAS Arlysère a sollicité auprès du Département de la Savoie une subvention, au titre du soutien à la fonction parentale, dans le cadre du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP).

Le Conseil départemental a décidé d'attribuer une subvention au CIAS Arlysère pour ce projet de 1300 €.

Ainsi, il convient d'autoriser M. le Président à signer la convention jointe en annexe relative à ce dossier.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve la convention relative aux actions de soutien à la parentalité dans le cadre du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents en Savoie avec le Département de la Savoie ;***
- ***accepte la perception d'une subvention d'un montant de 1300 € du Département de la Savoie ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

CIAS ARLYSERE